

Réponses aux enquêtes satisfactions parents 2021/2022

Comme chaque année, des enquêtes satisfactions ont été réalisées auprès des parents lors des remises de bulletin et donc, sur l'année scolaire 2021-2022, 158 familles ont été interrogées. Les parents des apprentis de CAP 2^{ème} année n'ont pu être interrogés en raison de la crise sanitaire. Il en ressort toujours une bonne satisfaction avec une note moyenne de 8,59 / 10 pour l'aspect administratif (soit 95 % de parents satisfaits) et 8,78 / 10 concernant la MFR dans sa globalité (soit 97,5 % de satisfaction), des résultats qui restent toujours stables par rapport aux années précédentes, malgré les périodes difficiles que nous venons de vivre et là aussi la MFR a essayé d'être présente pour répondre au mieux aux inquiétudes des parents.

Quelques points sont à surveiller :

* On relève que, cette année scolaire, très peu de parents sont peu satisfaits ou insatisfaits quant à la charge du travail d'alternance : inférieur à 1 % (contre 4,5 % en 2020-2021). Cette baisse s'explique par la vigilance des formateurs responsables de classe sur le travail donné : une adaptation de la quantité par rapport à la durée de la période en entreprise et par un temps d'explication important pris lors des réunions et des rencontres avec les parents. Mais il reste tout de même difficile pour certains jeunes, de reprendre le rythme scolaire notamment pour ceux qui avaient « décroché » lors des années précédentes, notamment pendant les périodes de confinement. Ce point méritait d'être surveillé encore cette année et il faudra surveiller son évolution l'an prochain.

* Sur la motivation scolaire de l'enfant : 94 % des parents estiment que leur enfant a retrouvé une motivation importante depuis leur présence à la MFR, et que l'internat a fait évoluer leur enfant : 97 %.

* Au niveau de l'accompagnement individuel, les points les plus souvent notés restent : l'autonomie et l'organisation (66 %), l'orientation (72 %) et une meilleure responsabilisation de leur enfant (73 %).

Et pour finir, la quasi-totalité des familles interrogées (99,4 % des familles interrogées), conseillerait la Maison Familiale à quelqu'un pour son enfant, résultat

identique à celui des deux années précédentes. On note également, lors de notre recrutement, que beaucoup de familles viennent à la MFR grâce à des connaissances et à la notoriété de notre établissement.

Ce retour d'enquêtes ainsi que les résultats quantitatifs sont déposés sur le site de la MFR et sont présentés chaque année lors de l'Assemblée Générale.